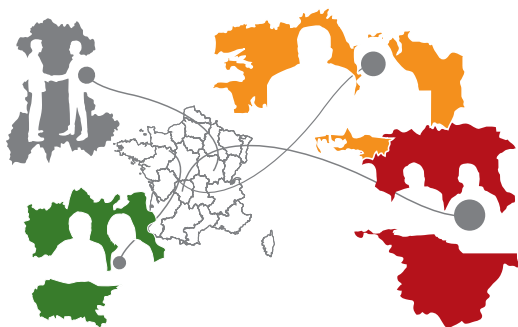




La lettre du Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire



## Sommaire

### Initiatives des territoires

p. 2 et 3

- Sceaux Valley, un écosystème territorial de l'ESS se construit à Sceaux
- Budgets : quand les collectivités passent en mode participatif
- SCIC et collectivités : appel à projets de Clermont Communauté
- [Europe] Retours du congrès européen et international «Solikon»

### Transversale(s) ESS et économie circulaire

p. 4

### Vie du réseau

p. 8

## Édito

## TRANSVERSALE (S)

À quelques semaines de la 21<sup>ème</sup> Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques à Paris, la

## ESS et économie circulaire : le couple moteur d'un nouveau développement ?

nécessité d'une transition énergétique s'est imposée dans les débats. Nous pouvons nous en réjouir. Mais force est de constater que les citoyens et l'ESS ont du mal à y trouver leur place. C'est pourquoi le RTES s'associe pleinement au chantier d'une transition énergétique citoyenne, portée par les valeurs de l'économie sociale et solidaire, initié par le Labo de l'ESS.

En mai 2015, un nouveau concept fait son entrée dans le Petit Larousse : l'économie circulaire. Définie comme « un système économique fondé sur la frugalité, la limitation de la consommation, le recyclage des matériaux ou des services », elle est depuis quelque temps portée par les politiques, qui en font un de leurs chantiers prioritaires, par les médias, qui la placent aux côtés de l'économie verte ou collaborative, et par les entreprises, qui voient en elle l'ouverture de nouvelles perspectives de développement. Pourquoi cette économie séduit-elle autant ? Quels sont ses liens avec l'ESS ? Et comment les collectivités peuvent-elles renforcer ces liens pour favoriser une économie répondant aux besoins et enjeux des territoires et des habitants ?

L'engagement des entreprises de l'ESS est une condition indispensable. Saluons l'initiative de ESS France (Chambre Française de l'ESS), qui mobilise ses forces et s'associe aux opérations « 1000 entreprises de l'ESS s'engagent » et « Des grandes entreprises de l'ESS montrent l'exemple ».



### À quelques semaines de la COP 21, la nécessité d'une transition énergétique s'est imposée dans les débats

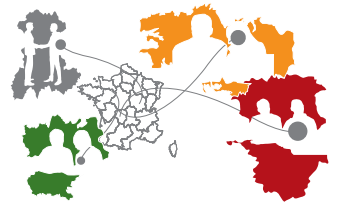
Comme le soulignait une précédente lettre du RTES d'octobre 2013, pour répondre aux enjeux énergétiques de la prochaine décennie (sobriété, efficacité et diversité des ressources), il faut mobiliser les territoires de proximité. Et les principes de gestion démocratique et participative, d'utilité collective, sont sans aucun doute de puissants leviers pour permettre cette mobilisation, comme l'ont illustré notamment les témoignages des Fermes de Figeac et d'Enercoop entendus à la rencontre du Labo de l'ESS du 30 septembre.

Mais il importe aujourd'hui de ne pas en rester à ces belles réussites. Pourquoi tant d'expériences réussies, et tant de difficultés à changer d'échelle ? Pour répondre à cette question lancinante dans l'économie sociale et solidaire, il nous faut sans aucun doute, au-delà de la dimension entrepreneuriale de l'ESS, renforcer les liens avec les mouvements sociaux et citoyens<sup>1</sup>.

Il faut également sans relâche faire connaître, mobiliser, proposer, interpeller les décideurs. Nous sommes tous concernés, travaillons ensemble à la mise en œuvre de ces propositions pour faire de l'ESS un moteur de la transition énergétique.

**Christiane Bouchart**, présidente du RTES

<sup>1</sup> Voir le succès d'Alternatiba à Paris qui a réuni plus de 60 000 personnes (sans susciter d'ailleurs le moindre intérêt des médias traditionnels,...)



# SCEAUX VALLEY Un écosystème territorial de l'ESS se construit à Sceaux

Fin 2014, la ville de Sceaux présentait ses objectifs en matière d'ESS : créer un écosystème territorial favorable au développement de l'économie sociale et solidaire pour accompagner les projets à toutes leurs étapes, de l'accueil et l'information à l'émergence et au développement de l'innovation. Un an après, une plate-forme collaborative «Up Sceaux», un espace de coworking et un portail dédié ont posé les premières fondations de cet écosystème qui a désormais un nom : Sceaux Valley



« En cette période de crise, l'économie sociale et solidaire se présente comme une chance à saisir », souligne Othmane Khaoua, conseiller municipal délégué à l'économie sociale et solidaire<sup>1</sup>. « Elle démontre qu'il est possible d'entreprendre, de produire et de consommer autrement, en respectant le salarié, le consommateur et le citoyen ».

Depuis 2012, la ville accompagne ainsi les acteurs de son territoire et met en place, petit à petit, un «écosystème territorial» favorable au développement de l'ESS. Première étape : le lancement d'une maison de l'ESS et de l'innovation sociale à destination des porteurs de projets. Cette maison prend la forme d'un portail en ligne, [www.ess.sceaux.fr](http://www.ess.sceaux.fr), qui sert d'espace d'informations et de premiers contacts, et d'un espace d'accueil physique, destiné à orienter et mettre en liens les porteurs de projets avec les structures d'appui, parties prenantes de l'écosystème.

Deuxième pierre posée : la ville a lancé en juin 2015 la première plateforme collaborative dédiée à l'innovation territoriale avec le groupe SOS. À la manière d'UP campus, le réseau social territorial [www.up-sceaux.org](http://www.up-sceaux.org) permet à chaque acteur de se créer un compte, de valoriser son projet et d'échanger contacts et bonnes pratiques. Après le succès de la première Up Sceaux Conférence «Faire ensemble pour bien vivre ensemble» qui s'est tenue le 14 octobre, le 3<sup>ème</sup> Forum de l'ESS aura lieu le samedi 21 novembre autour du thème «Devenir acteurs et entrepreneurs du changement» et est organisé en partenariat avec Le Groupe La Poste et Le Groupe SOS.

<sup>1</sup> Et nouvellement élu vice-président du RTES

**Contacts :**

Othmane Khaoua, conseiller municipal délégué à l'ESS, [sceauxinfomairie@sceaux.fr](mailto:sceauxinfomairie@sceaux.fr)  
Informations : [www.sceaux.fr](http://www.sceaux.fr)

## Budgets : quand les collectivités passent en mode participatif



Nés à la fin des années 80 à Porto Alegre, les budgets participatifs se sont, depuis, développés. On estime qu'entre 1500 et 2500 expériences de budgets participatifs sont menées actuellement par des collectivités dans le monde. En France, si quelques premières tentatives ont fait long feu, les années 2000 ont vu la mise en place d'expériences plus pérennes, comme les budgets participatifs dans les lycées (en Poitou-Charentes ou Nord-Pas de Calais). Aujourd'hui de nombreuses villes de toutes tailles se lancent dans l'aventure.

Depuis 2009 par exemple, la ville de **Firminy** (Loire) consacre 9 % de son budget de travaux d'investissement au budget participatif, soit 400 000 euros répartis en 6 quartiers en fonction du nombre d'habitants.

À **Paris**, la démarche de budget participatif a été lancée en 2014. Autour d'une enveloppe de 20 millions d'euros, 40 000 personnes ont sélectionné 9 projets sur les 15 soumis. En 2015, 5000 projets ont été proposés par les habitants, 20

ont été retenus, et 75 millions d'euros seront consacrés à leur mise en œuvre. Sur 5 ans, le budget participatif affiche un montant de 500 millions d'euros (soit environ 5% du budget d'investissement de la ville).

À **Grenoble**, la démarche a été initiée en 2015. Les 164 propositions déposées ont été discutées, débattues, et sélectionnées par les habitants, réunis lors d'une rencontre participative en forme «world café». Une rencontre qui a permis la confrontation d'idées et à certains projets de se réajuster voire de fusionner entre eux. Les 240 participants ont finalement retenu 30 projets dont la faisabilité et la fiabilité ont été analysées par les techniciens de la commune cet été. 19 ont été présentés au vote mi-septembre. Montant alloué : 800 000 euros.

Les budgets participatifs s'invitent aussi du côté de **Montreuil**, **Metz** ou **Rennes**.

**Informations et contacts :**

**Firminy** : [www.ville-firminy.fr/Le-budget-participatif-des-quartiers](http://www.ville-firminy.fr/Le-budget-participatif-des-quartiers)

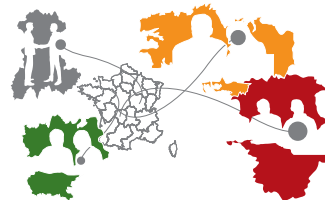
Élu(e) contact : **Martine CUBIZOLLES**, adjointe déléguée à la démocratie participative

**Paris** : [www.budgetparticipatif.paris.fr](http://www.budgetparticipatif.paris.fr)

Élu(e) contact : **Pauline Véron**, adjointe déléguée à la démocratie locale, la participation citoyenne, la vie associative, la jeunesse, l'emploi

**Grenoble** : [www.grenoble.fr/552-budget-participatif.htm](http://www.grenoble.fr/552-budget-participatif.htm)

Élu(e) contact : **Pascal Clouaire**, adjoint délégué à la démocratie locale



# Les SCIC et les collectivités : l'exemple de l'appel à projets de Clermont Communauté

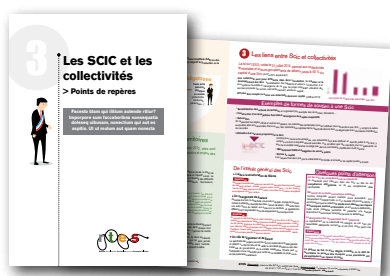
En juin 2015, la communauté d'agglomération de Clermont-Ferrand, qui regroupe 21 communes, lance un appel à projet autour de l'accompagnement à l'émergence de SCIC. Originalité de cet appel : l'agglomération s'y positionne comme co-opérateur au côté d'acteurs publics ou privés.



L'objectif de l'appel à projet est d'accompagner les démarches collaboratives impliquant les citoyens, les associations, le monde économique, pour la production de services non couverts ou mal couverts, ou pour mettre en œuvre des projets de développement local. Seront donc retenus les projets intégrant une dimension économique, une utilité sociale, sociétale ou environnementale, ainsi qu'une cohérence territoriale. L'appel à projets doit permettre de favoriser une présence de Clermont Communauté au capital de la SCIC. Une illustration des nombreuses formes d'implication que peuvent avoir les collectivités locales dans le soutien à la création ou au développement de ces sociétés coopératives.

### Contacts :

**Marion Canales**, conseillère communautaire, [mcanales@ville-clermont-ferrand.fr](mailto:mcanales@ville-clermont-ferrand.fr)  
**Raymond Collet**, chargé de mission ESS, [rcollet@agglom-clermont.fr](mailto:rcollet@agglom-clermont.fr)



Retrouvez d'autres exemples et formes d'accompagnement :

- En lisant les repères "Les SCIC et les collectivités locales", édités par le RTES
- En participant le 19 novembre 2015 à l'Agora des Scic, organisée à Paris par la Confédération Générale des Scop et la Fédération nationale des CUMA.

Toutes les informations sur [www.rtes.fr](http://www.rtes.fr)

## EUROPE

### Retours du congrès européen et international "Solikon"

Un collectif d'acteurs allemands et le réseau RIPESS Europe organisaient début septembre à Berlin "Solikon", le congrès européen et international sur l'économie solidaire et les transformations sociales. Annie Berger et Patricia Andriot y représentaient le RTES.



SOLIKON 2015 a rassemblé près de 1400 participants venus de toute l'Europe et même au-delà (Brésil, Canada, Cuba, Corée, Japon). Forums, ateliers, expositions, visites, conférences plénières... Ces journées furent l'occasion de confronter les différentes approches de l'ESS dans les pays européens, d'échanger sur les questionnements et problématiques (qui se trouvent être souvent communes) et de travailler sur des leviers collectifs possibles.

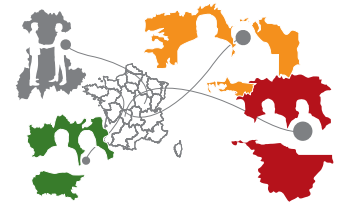
Etaient très présents de nombreux mouvements type « villes en transition », les « communs », les mouvements de la décroissance et tous ceux, très importants en Allemagne, qui se battent sur les questions énergétiques. Préalablement au congrès, trois jours de visites d'alternatives solidaires dans le Brandebourg ont permis à 500 personnes de découvrir des initiatives citoyennes : fermes agro-écologiques, circuits courts, recycleries, coopératives artisanales, services aux personnes solidaires etc,... Ces visites ont été filmées et présentées lors de la

séance d'ouverture du congrès, histoire de montrer que « la transition est en marche, que c'est l'action qui amène le changement ».

Parmi les sujets les plus abordés en ateliers, citons dans le désordre : la souveraineté alimentaire, la transition écologique, les monnaies locales et l'économie financiarisée, les relations entre états, collectivités locales et les sociétés civiles (comment ouvrir de nouveaux espaces de débat et de co-construction de politiques publiques ?)... D'autres ateliers ont porté sur les liens entre chercheurs et acteurs, le rôle de l'Université et de la formation des citoyens, ou abordèrent la question du plaidoyer auprès des institutions européennes et internationales. L'un des enjeux majeurs est la nécessaire convergence des mouvements cités ci-dessus : comment passer d'une action sectorielle à une perspective de changement sociétal et politique ?

Le **RIPESS EUROPE** qui tenait son assemblée générale pendant ces journées accueillait de nouveaux membres provenant de Grèce, de Croatie, de Grande-Bretagne et de Belgique ouvrant ainsi sa réflexion sur de nouvelles réalités économiques. Et, bonne nouvelle, de nombreuses villes en Europe se dotent de politiques publiques ESS, en particulier au Portugal, en Croatie, en Espagne et en Italie !

En savoir plus : [www.solikon2015.org](http://www.solikon2015.org) - [www.ripest.org](http://www.ripest.org)



# ESS et économie circulaire : le couple moteur d'un nouveau développement ?

► Suite de la première page

L'introduction



## Economie sociale et solidaire et économie circulaire : développer la créativité et l'innovation.

Elles partagent l'ambition de réconcilier les enjeux économiques, environnementaux, sociaux à l'échelle des territoires. Elles partagent aussi l'objectif de créer des solutions de proximité, des emplois non délocalisables et répondant aux besoins des habitants en créant des activités porteuses de sens.

Autre point commun, l'ESS et l'économie circulaire s'appuient sur la coopération entre leurs acteurs. Ce jeu collectif permet la rencontre et l'ouverture de nouveaux partenariats entre des acteurs économiques voués à se rencontrer et à coopérer. Enfin, la boucle ne peut être bouclée que si l'ensemble des politiques publiques s'imprègnent des enjeux transversaux couverts par l'ESS et l'économie circulaire : l'environnement, les déchets, les transports, la jeunesse, l'emploi, la santé...

À Nantes Métropole, nous agissons en ce sens en organisant des ateliers prospectifs pour bâtir le plan d'action stratégique et opérationnel de l'économie circulaire sur la métropole. Des acteurs issus du monde académique, industriel, institutionnel, socio-économique travaillent collectivement à donner plus d'ampleur à ce nouveau modèle sur notre métropole.

Le rôle des collectivités comme Nantes Métropole est de permettre à ce cercle vertueux de se former. Pour cela, plusieurs axes de travail doivent être privilégiés :

- la mise en synergie des acteurs pour encourager ce jeu collectif et définir le rôle et la place de chacun ;
- l'animation du territoire dans la durée ;
- l'action sur le levier de la commande publique.

Donner plus d'ampleur à ces dynamiques, c'est passer d'une économie du jetable à une société durable et ainsi boucler la boucle d'un modèle économique renouvelé.

**Mahel Coppey**, vice-présidente, déléguée à l'économie sociale et solidaire, et à l'économie circulaire, Nantes Métropole

Selon une étude publiée en juin 2015 par l'Institut français de l'économie circulaire, le secteur emploierait aujourd'hui environ 600 000 personnes. Un rapport réalisé par la Fondation Ellen MacArthur estime que l'Europe pourrait réaliser un bénéfice net de 1 800 milliards de dollars d'ici 2030 en adoptant les principes de l'économie circulaire, en travaillant notamment sur trois domaines clés : la mobilité, l'alimentation et le bâtiment. "On n'invente rien", constate François-Michel Lambert, président de l'Institut français de l'économie circulaire. "Il s'agit de prendre la mesure du coût de l'énergie, dans ses différentes composantes, et surtout de mettre en cohérence les différents outils et concepts." L'institut, créé en 2013, rassemble aujourd'hui près de 200 membres, parmi lesquels de grands groupes comme Renault, Orange ou Nexity, et huit collectivités territoriales, dont quatre régions (Aquitaine, Haute-Normandie, Rhône-Alpes et Île-de-France).

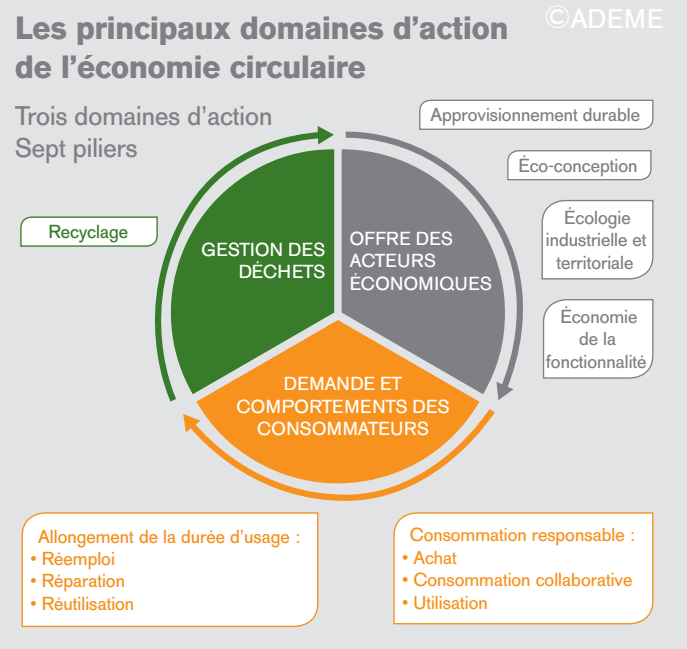
## Une "nouvelle" économie qui séduit

Si l'économie circulaire regroupe finalement des concepts et outils déjà existants, le terme, nouveau, fait des émules. Le groupe Lafarge, leader mondial des matériaux de construction en ciment, granulats et bétons, a signé mi-septembre le livre blanc des États Généraux de l'économie circulaire du Grand Paris et Veolia a rejoint l'appel des dirigeants engagés pour le climat, en proposant notamment de développer les modes de production fondés sur l'économie circulaire.

Côté collectivités, les élus se penchent aussi sérieusement sur la question. Symbole de cet intérêt croissant, l'économie circulaire a été le premier grand chantier politique du Grand Paris (voir entretien avec Antoinette Guhl page 6). La région Rhône-Alpes, de son côté, vient de lancer avec le Centre International Ressources et Innovation pour Développement Durable "Eclaira", une plate-forme territoriale de l'économie circulaire. Ouverte aux acteurs publics et privés, elle poursuit trois objectifs : identifier des initiatives, susciter des projets et favoriser la mise en œuvre de l'économie circulaire par l'ensemble des acteurs engagés.

## ESS et économie circulaire : un air de famille

Sur les territoires, l'économie circulaire rassemble des réalités déjà bien amorcées et souvent en prise avec d'autres enjeux. L'économie circulaire et l'ESS se rejoignent ainsi en de nombreux points, au premier rang desquels la création d'emploi durable, l'innovation et la relocalisation des activités. Alimentation, agriculture, architecture, design, papier, textiles, transports... Bon nombre de TPE et PME qui naissent et se développent, couplent ainsi les dimensions de l'économie circulaire à celles de l'ESS, à l'image d'Upcycle, créateur de fermes urbaines zéro déchets, d'Ecocup, entreprise d'insertion fabriquant des gobelets plastiques réutilisables, ou de La Becane à Jules, atelier d'auto-réparation de vélos. Les acteurs de l'ESS peuvent même faire figure de pionniers dans cette voie. Dans les secteurs du recyclage et du réemploi, autour d'acteurs comme Le Relais, Envie, Vitamine T ou les Ressourceries, les entreprises de l'économie sociale et solidaire sont incontournables depuis une vingtaine d'années. Une étude publiée par l'ADEME en 2012 comptabilise près de 2000 structures de l'ESS dédiées au réemploi et à la réutilisation des produits en fin de vie en France, un chiffre en hausse de plus de 20 % par rapport à 2010. « Mais les grands acteurs privés du déchet, qui se sont longtemps désintéressés des activités de recyclage et de réemploi, y voient aujourd'hui une manne économique et de rentabilité non négligeable », souligne Pierre Duponchel, président fondateur du Relais. « On se retrouve souvent face à eux dans les appels d'offres. Ceci dit, l'arrivée de ces groupes est aussi une opportunité pour nous. Elle nous pousse à innover. À coopérer aussi, parce que seuls, nous ne parviendrons pas à répondre à tous les besoins de l'économie circulaire.»





Car, pour assurer leur pérennité face à la concurrence des opérateurs privés et à la baisse des aides publiques, les structures de l'ESS doivent sans cesse s'adapter et innover. Au plus près des enjeux locaux, leur force réside dans leur capacité à répondre aux besoins des acteurs du territoire... et à saisir les opportunités émergentes.



### Expérimentation et croisements : le rôle des collectivités

Si Nantes Métropole et Paris font partie des rares collectivités ayant des élus avec le double mandat ESS et économie circulaire (voir encadrés pages 4 et 6), de plus en plus de territoires, et particulièrement des régions, travaillent sur les croisements entre ces deux économies. La Région Haute-Normandie, dans un diagnostic territorial d'économie circulaire a confié à l'Agence pour le développement régional de l'économie sociale et solidaire (Adress) la dimension « recyclage des déchets ». Cette dernière a notamment réalisé un inventaire des entreprises sociales et des projets en émergence sur le territoire s'inscrivant dans l'économie circulaire. En Aquitaine a été adopté dès



### “Nous positionner comme acteurs incontournables.”

**Mathieu Grosset** est directeur de Juratri, entreprise née en 1993 dans le Jura et qui travaille sur le recyclage de déchets. Juratri

emploie 115 salariés (dont 52 en statut d'insertion), traite près de 18 000 tonnes d'emballages ménagers par an, et 5000 tonnes de déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE). Depuis quelques années, l'entreprise impulse et porte un projet de PTCE, rassemblant des experts et partenaires du développement local et des collectivités, qui fait partie des lauréats du premier appel à projets gouvernemental.

### Comment êtes-vous devenu l'un des acteurs pionniers de l'ESS et de l'économie circulaire ?

Juratri défend depuis le début 3 axes d'innovation : économique (co-créée en SARL par des acteurs associatifs et économiques, elle est devenue SCOP en 2007), environnementale (elle est le deuxième centre de tri en France et est pionnière sur l'approche industrielle de la filière) et sociale (c'est l'une des premières entreprises d'insertion à opérer en milieu industriel). En 2001, avant que le marché ne s'ouvre en France et pour éviter les dépendances à un cercle restreint de clients, nous avons investi 3 millions d'euros dans le développement des déchets DEEE et avons ainsi choisi d'investir dans de nouvelles activités où nous n'étions plus sous-traitants mais donneurs d'ordres. Notre force réside dans notre capacité d'innovation, qui nous permet d'être considérés au même niveau, voire d'être partenaires. De la posture d'acteur de l'insertion, nous sommes passés à celle d'acteur économique, puis à celle d'acteur économique de territoire. Et là, toutes les portes se sont ouvertes.

### Quels sont les objectifs du PTCE que vous avez impulsé ?

L'objectif est d'anticiper l'avenir, parce qu'on doit pouvoir avoir le choix du développement, pas le subir, et adapter nos démarches et stratégies d'entreprises aux besoins du territoire. Cette dynamique a une vocation sociale, pour pallier le déficit d'emplois et répondre aux enjeux territoriaux (vieillesse, mobilité, circuits-courts...), et une vocation de diversification des activités, pour avoir un temps d'avance sur le marché. Nous voulons passer de la coopérative à la coopération, avec comme modèle inspirant le Groupe Archer<sup>1</sup>.

### Comment expliquez-vous que l'ESS soit encore peu visible dans l'économie circulaire ?

L'économie circulaire est peut-être un effet de mode, mais elle traduit surtout des besoins actuels de plus en plus nombreux et de plus en plus gros. Or, les acteurs de l'ESS ne sont pas encore assez structurés pour y répondre et surtout pour y répondre au même niveau que les entreprises dites « classiques ». Nous sommes souvent vus comme la cinquième roue du carrosse, une roue non solvable et non rentable. L'ESS est perçue comme une activité subventionnée et dépendante des pouvoirs publics. Mais il ne faut pas oublier que les grosses structures, de l'économie classique, le sont aussi. Nous ne nous positionnons pas assez comme des acteurs incontournables et nous ne sommes pas capables de nous revendiquer comme tête de file sur des projets de grande ampleur. Pourtant, dans l'ESS, nous avons la chance de pouvoir monter des projets innovants et de construire de nouveaux circuits courts.

### Qu'attendez-vous des collectivités dans le développement de l'économie circulaire et de l'ESS ?

Ce que nous demandons aux collectivités dans leur participation au cluster par exemple, c'est un engagement sur la durée. Un véritable partenariat. D'autant que dans les collectivités, il y a de la matière grise précieuse, des techniciens souvent cantonnés à des postes en dessous de leurs compétences, c'est dommage. Alors qu'ils pourraient être co-développeurs de projets. Ce sont des personnes au service du territoire, au même niveau que les autres. Et à partir du moment où l'on arrive en tant qu'individu et avec envie, on peut faire bouger les choses.



### “Si de grands groupes privés récupèrent le concept, tant mieux.”

Dans les Hauts-de-Seine, depuis 2010, l'Atelier d'architecture autogérée (AAA) expérimente le projet R-Urban. Composé d'une ferme, d'une unité de recyclage et d'un habitat écologique auto-suffisant, le projet se base sur un réseau de circuits courts écologiques, économiques, sociaux et culturels pour proposer aux habitants des quartiers des espaces de solutions concrètes aux défis sociétaux et environnementaux. Extraits d'un entretien avec **Constantin Petcou**, l'un des co-fondateurs de l'Atelier.

“ Si les grands groupes privés récupèrent le concept d'économie circulaire, c'est bien. Il vaut mieux qu'ils fassent ça qu'autre chose. Mais il faut être attentif et continuer à bien faire la distinction entre les projets porteurs de sens et le greenwashing ou socialwashing.

Porter une économie qui a du sens n'est pas la chasse gardée de l'ESS. Des structures de l'économie circulaire, et notamment les petites ou moyennes, mettent déjà en place des méthodes collaboratives ou font de l'ESS sans l'afficher. Dans l'ensemble, je pense que les petites entreprises peuvent mieux appliquer les principes de l'économie sociale et solidaire que de grands groupes, car elles sont déjà sur des méthodes collaboratives. Tout comme développer l'économie circulaire est plus simple pour les acteurs de l'ESS, car ils sont déjà sensibles à ses enjeux. Nous nous sentons proches de tellement de « courants » que parfois on oublie de les citer ! ”

<sup>1</sup>Archer est né il y a 27 ans de la volonté d'acteurs locaux de regrouper leurs forces pour tenter de trouver des solutions à l'exclusion et au chômage. Au cœur des activités, l'accompagnement de personnes mises en difficulté par la situation de l'emploi et la recherche de partenariats territoriaux pour participer au développement de l'activité économique. Le groupe Archer est l'un des pionniers de la démarche PTCE, particulièrement impliqué sur les questions liées au renouveau productif (relocalisation, reprise d'entreprise, coopérations industrielles, circuits courts de productions et de distributions,...)



## “ Les collectivités doivent accompagner les projets pour que les citoyens se les approprient ”

Entretien avec **Antoinette Guhl**, adjointe à la Maire de Paris en charge de l'économie sociale et solidaire, de l'innovation sociale et de l'économie circulaire.

### Les élus en charge de l'ESS et de l'économie circulaire sont encore peu nombreux.

Les missions que je porte, l'ESS, l'innovation sociale et l'économie circulaire, sont multiples mais complémentaires. Complémentaires, parce qu'elles poursuivent un même objectif général, celui de développer une économie porteuse de sens, environnementalement et socialement.

Les liens entre ces deux économies sont cohérents, voire évidents, notamment en milieu urbain. Il n'y aura pas transition écologique des villes sans transition économique. Ce sont dans les villes, et notamment dans les grandes villes, que sont concentrées les problématiques climatiques et environnementales. C'est d'abord dans les villes qu'il faut impulser les changements de mentalités. Il faut que nous construisions une ville durable et sociale grâce à l'économie.

À Paris, nous avons de nombreux exemples de projets d'économie circulaire qui sont aussi des projets d'économie sociale et solidaire ou d'économie collaborative : les ressourceries, les Boîtes à donner et les Kiosques du partage, qui illustrent de nouvelles manières d'organiser le don et les échanges entre les individus...

### Pourquoi les collectivités s'emparent aujourd'hui des enjeux de l'économie circulaire ?

Par essence, elle est une économie territoriale, qui favorise les circuits-courts économiques, sociaux, environnementaux, et les retombées locales. Elle répond également aux enjeux climatiques, de plus en plus forts aujourd'hui. Et enfin, elle est une piste à la préoccupation principale des habitants, le chômage, car elle est créatrice d'emplois.

### Comment les collectivités peuvent-elles accompagner cette nouvelle économie ?

L'économie circulaire est en train d'émerger, et en tant que collectivité, il est important d'impulser et de favoriser son développement. En mars, par exemple, nous avons lancé un marché public responsable, intégrant des critères environnementaux et sociaux. Or, nous n'avons pas eu d'offres : le marché était trop important et aucun acteur n'était assez structuré ou développé pour y répondre. Nous devons travailler à accompagner les acteurs de nos territoires pour qu'ils puissent être en capacité de répondre à ces enjeux. Nous avons également le rôle d'accompagner les projets des acteurs sur les territoires, et de faire en sorte que les citoyens se les approprient. C'est dans ce sens que nous avons lancé à Paris les États généraux de l'économie circulaire.

### Comment se construisent ces États généraux ?

Lancés en mars 2015 par Anne Hidalgo, les États généraux de l'économie circulaire ont regroupé collectivités, entreprises, syndicats, ONG, universités, chercheurs et conseils de quartiers pour débattre au sein de dix ateliers thématiques. L'ensemble des propositions a été rassemblé dans un Livre Blanc, publié en septembre 2015. À partir de ces éléments, ce sera à chaque collectivité de construire sa propre feuille de route, en fonction de ce qu'elle aura choisi de traiter en priorité. La première traduction politique des recommandations a été la signature mi-septembre par 18 collectivités (dont la ville de Paris, la région Ile-de-France, les départements de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne) du «pacte du Grand Paris pour l'économie circulaire», destiné à lutter contre le gaspillage des ressources et le réchauffement climatique.

2013 un plan régional d'économie circulaire, avec une feuille de route regroupant 20 propositions mises en place en 2015. Parmi celles-ci, trois sont basées sur le transfert et l'essaimage vers l'économie circulaire de pratiques coopératives, innovantes et territoriales menées dans l'ESS.

Autre signe : le nombre croissant d'appels à projets dédiés à l'économie circulaire lancés par des collectivités et intégrant, dans leurs objectifs ou leurs critères, le développement ou les liens avec l'ESS. L'agglomération du Grand Albigeois lance par exemple pour la deuxième année consécutive un appel à projets «ESS et économie circulaire». Certaines collectivités expérimentent également de nouveaux types de soutien. L'Eurométropole de Strasbourg a ainsi érigé certaines activités de collecte, recyclage et réemploi en Service d'Intérêt Economique Général (SIEG). Objectifs : mieux encadrer et qualifier la collecte des déchets de textiles, linge et chaussures sur son territoire en l'organisant avec des opérateurs développant des activités sociales. Ces opérateurs doivent respecter des Obligations de Service Public (OSP) : sociales (politique d'emploi en faveur des personnes en situation d'exclusion, pourcentage de salariés issus de quartiers prioritaires de la politique de la ville, soutien à des opérations de lutte contre la précarité...), environnementales (logistique suffisante, garantie de réemploi et valorisation, ...) et de partenariat.



### Vers une stratégie européenne ?

Si le rôle des collectivités dans le développement de l'économie circulaire est fondamental, rien ne se fera sans un cadre législatif favorable. Au Japon, en Allemagne, aux Pays-Bas ou en Chine, des lois cadres ou réglementations spécifiques encouragent déjà le développement de l'économie circulaire et la réutilisation des déchets. Sur ce plan, la France rattrape son retard. La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, adoptée en juillet 2015, a inscrit l'économie circulaire dans le code de l'environnement, dans le code de l'énergie et dans le code de la consommation et la décline dans le droit de la commande publique.

Du côté de l'Europe, une consultation publique à destination des citoyens et autorités a été ouverte cet été, avec pour objectif affiché de construire une stratégie «ambitieuse» sur l'économie circulaire. Le plan d'action de la Commission européenne devrait être présenté d'ici fin 2015.

L'intérêt pour les acteurs de l'ESS est ancré et historique ; l'intérêt pour les territoires est de plus en plus évident (développement de l'emploi local, amélioration de la compétitivité des entreprises, attractivité des territoires ...). Mais les risques existent. Comme pour le développement durable, le « tout nouveau, tout beau » d'un concept émergent risque de prendre le pas sur ce qui, finalement, fait l'intérêt même de l'économie circulaire : réinterroger le modèle économique actuel en redonnant sa place aux écosystèmes. L'ESS a certainement un rôle à jouer dans ces enjeux.



## “Nous étions en avance, aujourd’hui, nous gagnons en crédibilité”

Créé en 2007, Gecco assure en Nord-Pas de Calais la collecte des huiles de friture auprès de petits et gros producteurs. Objectif : les transformer en biodiesel grâce à un procédé biologique innovant éco-conçu en collaboration avec des laboratoires publics de recherche. Entretien avec **Julien Pilette**, son fondateur.

### Quelles sont les valeurs portées par Gecco ?

Notre cheval de bataille est l'analyse du cycle de vie. Mais depuis le début, nous portons les valeurs de l'ESS. À travers notamment la création d'emplois durables, en insertion, et nos réflexions sur l'innovation sociale et le bien commun. Collecte, transformation, réutilisation, nous travaillons à ce que l'ensemble de la chaîne soit cohérent et respectueux des hommes et de l'environnement. Ce qui nous importe c'est d'apporter des réponses cohérentes à des problématiques sociétales. Et de le faire de la meilleure façon possible.

### Quels sont vos liens avec les collectivités ?

Nous sommes soutenus par la Métropole Européenne de Lille, au titre de l'ESS, par le conseil régional, au titre du développement économique, et sommes en train de travailler avec la mairie de Lille sur une action pilote : que l'ensemble de leur flotte de véhicules roule en biodiesel. Nous avons aussi d'autres soutiens, parmi lesquels l'Etat, au titre du Crédit Impôt recherche, pour notre programme de recherche et développement entamé en 2008, le Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) et sommes en train de monter un dossier européen

### Comment appréhendez-vous le “boom” de l'économie circulaire aujourd'hui ?

Le bon côté pour des entreprises comme nous, qui étions “en avance” sur ces problématiques, c'est que les pouvoirs publics et les entreprises s'approprient ces enjeux aujourd'hui. Alors, allons-y ! Gecco a par exemple été repéré et valorisé dans le projet de 3<sup>ème</sup> révolution industrielle, portée par le conseil régional Nord-Pas de Calais et la Chambre de Commerce et d'Industrie. Au-delà de cet affichage, cela nous a aidés concrètement et à différents stades. Nous ne sommes plus considérés comme des “hippies”, comme nous avions pu l'être il y a quelques années : nous avons gagné en crédibilité et discutons aujourd'hui d'égal à égal avec de grands groupes. Et puis, cela nous a aidés concrètement, dans nos levées de fonds, dans nos demandes de subvention, dans nos tours de tables auprès des financeurs... Nous sommes une mini goutte d'eau, mais nous encourageons la duplication et la ré-appropriation de nos modes de faire.

**Christian du Tertre, professeur de sciences économiques à l'Université Paris-Diderot, LADYSS-CNRS, directeur scientifique du Laboratoire d'Intervention et de Recherche ATEMIS (Analyse du Travail Et des Mutations des Industries et des Services), directeur scientifique du club «Economie de la fonctionnalité et développement durable».**



### Comment expliquez-vous le succès des concepts récents tels que les économies circulaire, collaborative, verte ? Effet de mode ou vrai changement de paradigme économique ?

Il y a un vrai mouvement de fond qui s'opère dans les entreprises et les collectivités visant à ré-interroger le modèle de développement actuel. Pendant longtemps a dominé l'idée que cette transition passerait par la technologie et le social ; aujourd'hui, on est conscient que cette transition sera aussi économique. Et un grand nombre d'entreprises s'interroge sur les alternatives à l'économie dominante. Le souci est que beaucoup d'entreprises et d'élus reprennent ces concepts d'économie circulaire, d'économie de la fonctionnalité, collaborative... pour des raisons médiatiques et politiques, sans vraiment mesurer les changements qu'ils opèrent. Alors qu'il faudrait reprendre les choses à la base. On a beau mettre en place une politique sociale ou environnementale, si l'on reste dans cette financiarisation de l'économie dans lequel le critère de performance est la rentabilité, si l'on reste dans cette logique de volumes, d'économie d'échelle, d'intensification du travail, de pression sur les salariés, de management, y compris dans les structures de l'ESS et dans les collectivités, on va dans le mur. Il faut reprendre ce qui pose problème aujourd'hui. Il faut ancrer la réflexion sur les impasses du modèle dominant et penser une nouvelle économie. Sinon, les problèmes sociaux et environnementaux ne vont faire qu'augmenter.

### Dans cette réflexion, quels peuvent être les apports de l'économie circulaire ?

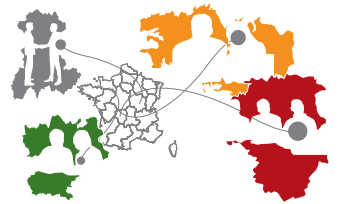
L'économie circulaire permet d'abord de repenser nos modes de conception et d'usages dans leur globalité. En cela, elle présuppose des liens entre les entreprises intervenant dans le cycle de vie des produits. D'autre part, elle permet aux acteurs d'établir des rapports nouveaux avec les territoires en abordant les enjeux de façon transversale ; en appliquant les concepts de l'économie circulaire sur les transports par exemple, on aborde rapidement les questions des usages, des besoins, de la mobilité et de l'intermodalité territoriale.

L'économie circulaire peut aussi aider à mettre le bien au service des services et la dynamique servicielle au poste de commande. Si l'on change effectivement nos modes de vie, en quoi les entreprises peuvent-elles nous rendre des services appropriés ? À condition, et je le répète, qu'on entre en rupture avec le modèle actuel. Il faut repenser l'économie et innover. Si l'économie circulaire reste dominée par une logique industrielle, elle ne va pas assumer ses intentions.

### Comment les collectivités peuvent-elles accompagner cette réflexion et ce changement de mode de pensée ?

Les évolutions entraînées par l'économie circulaire concernent les acteurs mais aussi et surtout les collectivités. La reconsidération des rapports aux territoires, par exemple, implique une nécessaire réorganisation de travail. Aujourd'hui, le fonctionnement en silo des collectivités les enferme dans des périmètres d'action limités. Les services coopèrent peu, notamment parce que les élus ne coopèrent pas. Ils ne se mettent pas assez au service de la collectivité, considèrent que leur service est à leur service, font de la communication politique et sont souvent dans des logiques concurrentielles. Cela nécessite de leur part un réel changement de posture. Des pistes de travail émergent. Par exemple, la mise en place de groupe de pairs d'élus qui réfléchissent aux conditions d'opérationnalité des politiques. Si l'on affiche une politique d'économie circulaire, quels vont être les impacts concrets sur les services ? La mise en place de politiques transversales, comme la santé, l'habitation, les énergies... peut également favoriser ce changement de posture car elles impliquent d'être construites avec l'ensemble des services concernés : économie, environnement, nouvelles technologies, citoyenneté...

Enfin, pour moi, les collectivités ne peuvent faire ça seules. Il faut qu'elles soient accompagnées par des experts sur ces questions. Des experts qui ne soient pas dans une posture de recommandations pures, oubliant souvent le caractère opérationnel de leurs conseils. Il faut inventer, innover, dans une approche plus systémique et opérationnelle.



## 4<sup>èmes</sup> Rencontres des collectivités autour de l'ESS : les élus ont réaffirmé leur engagement



Retrouvez l'ensemble des comptes-rendus écrits et vidéos sur [www.rtes.fr](http://www.rtes.fr)

## Disparitions de Madeleine Hersent et de Guy Michel



Deux figures de l'économie solidaire nous ont quittés ces dernières semaines. **Madeleine Hersent** est décédée brutalement. Sociologue de formation, elle a toujours combattu l'injustice faite aux femmes, la société de consommation qui abrute au profit d'une économie solidaire qui libère. Elle a créé et dirigé depuis 1983 l'ADEL et est co-fondatrice du Mouvement pour l'Économie Solidaire, dont elle a assuré la co-présidence de 2002 à 2007. Madeleine Hersent avait refusé la Légion d'Honneur qui lui avait été attribuée, considérant que l'œuvre de sa vie était avant tout collective et non individuelle.



**Guy Michel** aura lutté jusqu'au bout. Son cœur s'est arrêté de battre le 24 octobre. Discret, il a infatigablement accompagné des centaines d'initiatives solidaires aux 4 coins de France, exigeant sur les valeurs mais toujours bienveillant et attentif à la place de chacun. Directeur de l'Agence de Développement des Services de Proximité, investi ensuite à la Fondation de France, il a en particulier joué un rôle important dans le développement de l'économie solidaire du Nord-Pas de Calais.

## À noter : le RTES au GECES et au CSESS

- La première réunion du Groupe d'experts Entrepreneurial social (GECES) de la Commission Européenne, au sein duquel **Patricia Andriot** représente le RTES, a eu lieu le 16 septembre 2015.
- Martine Pinville, secrétaire d'Etat chargée de l'Economie sociale et solidaire a réuni, jeudi 8 octobre, les acteurs de l'économie sociale et solidaire pour l'installation du Conseil supérieur de l'ESS (CSESS). À cette occasion, **Christiane Bouchart** a été nommée vice-présidente.

### AGENDA

- 19 novembre** [Intervention du RTES]  
Agora des SCIC - Paris
- 20 novembre** [Co-organisée avec le RTES]  
Journée Europe avec L'Atelier Ile-de-France - Paris
- 24 novembre** [Organisée par le RTES]  
"Quelles politiques en faveur de l'ESS pour les départements après la loi NOTRe ?" - Paris
- Du 26 au 28 novembre** [Intervention du RTES]  
Rencontres du Mont-Blanc - Chamonix
- 3 & 4 décembre** [Intervention du RTES]  
Conférence «Boosting Social Enterprises in Europe» - Luxembourg
- 10 décembre** [Co-organisée par le RTES]  
Webconférence "Quels financements mobilisables pour l'ESS dans les collectivités ultramarines ?"
- 15 décembre** [Co-organisée par le RTES]  
Rencontre "Politique de la ville et ESS" - Plaine Commune (93)

#### Pour rejoindre l'équipe :

Anne-Laure Federici, déléguée générale : [alfederici@rtes.fr](mailto:alfederici@rtes.fr),  
Jacques Dughéra, chargé de développement : [jdughera@rtes.fr](mailto:jdughera@rtes.fr),  
Pierre-Alain Simon, chargé d'animation du réseau : [animation@rtes.fr](mailto:animation@rtes.fr),  
Céline Parat, chargée de communication : [cparat@rtes.fr](mailto:cparat@rtes.fr).  
**Direction de la publication** : Christiane Bouchart.  
**Coordination** : Anne-Laure Federici.  
**Rédaction** : Céline Parat.  
**Crédits photos** : RTES, Gecco, Atelier d'architecture autogérée, Kongress Solidarische Ökonomie.  
**Mise en page** : Céline Parat.  
**Charte graphique** : Yann Montigné.  
**Impression** : Artésienne sur papier recyclé Cyclus Print

#### RTES

**Siège social** :  
Hôtel de Ville, BP 667  
59 033 Lille cedex  
**Adresse postale** :  
LaGrappe, 75 rue Léon Gambetta  
59 000 Lille  
Tél : 03 20 97 17 97  
06 61 17 94 90  
[www.rtes.fr](http://www.rtes.fr) - [animation@rtes.fr](mailto:animation@rtes.fr)

## Les collectivités adhérentes au RTES au 1<sup>er</sup> novembre 2015

### Villes :

Argentan • Audincourt • Aulnay-sous-Bois • Bergerac • Biarritz • **Biot** • Bondy • **Bonifacio** • Bordeaux • Caen • Canéjan • Carrières-sous-Poissy • Champigny-sur-Marne • Chevilly-Larue • Clichy-la-Garenne • Coulounieix-Chamiers • Faux-la-Montagne • Firminy • Fresnes • **Genevilliers** • Grenoble • Hem • Hendaye • Lille • Lorient • Lyon • **Mérignac** • Nanterre • Niort • Pessac • Pont-Audemer • Revin • Riorges • **Romainville** • Saint-Denis • **Saint-Jean de Braye** • Sceaux • Seclin • Tarnos • Tours • Ungersheim • Valbonne Sophia Antipolis • Villeneuve-d'Ascq • **Villeurbanne** • Wattrelos.

### Intercommunalités :

Angers Loire Métropole • Arles Crau Camargue Montagnette • Artois Comm • Bordeaux Métropole • Brest Métropole Océane • Communauté d'agglomération du Calais • Caen la Mer • Carcassonne Agglo • Carene • Caux Vallée de Seine • **Clermont Communauté** • Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise • Creusot-Montceau • Communauté d'agglomération Charleville-Mézières/Sedan • **Communauté d'agglomération du Douaisis** • Communauté d'agglomération Hénin-Carvin • **Communauté de Communes du Val d'Ille** • **Communauté urbaine de Cherbourg** • Dunkerque Grand Littoral • Est Ensemble • Grand Angoulême • Grand Dijon • Grand Lyon • Grand Narbonne • Grenoble-Alpes Métropole • Maubeuge Val de Sambre • Métropole Européenne de Lille • **Métropole Rouen Normandie** • Nantes Métropole • Communauté d'agglomération du Niortais • Communauté d'agglomération du Pays de Grasse • Pau-Pyrénées • Pays de la Lys Romane • Pays Voironnais • Plaine Centrale Val-de-Marne • Plaine Commune • Grand Poitiers • Reims Métropole • Rennes Métropole • Roannais Agglomération • Saint-Etienne Métropole • Sicoval • Strasbourg Eurométropole • Syndicat Mixte Rhône Pluriel • Toulouse Métropole • **Val de Bièvre** • Val de Drôme.

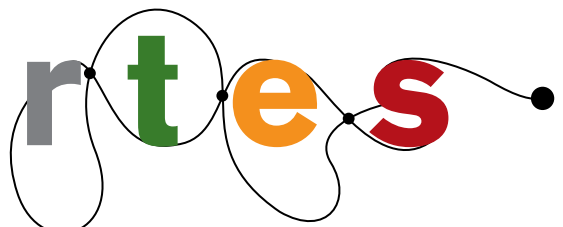
### Conseils départementaux :

Corrèze • Côtes d'Armor • Dordogne • Essonne • Gironde • Hauts-de-Seine • Ile-et-Vilaine • Isère • Meurthe-et-Moselle • Nord • Oise • Paris • Pas-de-Calais • Pyrénées-Atlantiques • Pyrénées-Orientales • Seine-et-Marne • Seine-Saint-Denis • Val-de-Marne.

### Conseils régionaux :

Aquitaine • Auvergne • Bourgogne • Bretagne • Champagne Ardenne • Collectivité Territoriale de Corse • Franche-Comté • Haute-Normandie • Île-de-France • Languedoc-Roussillon • Limousin • Lorraine • Midi-Pyrénées • Nord-Pas de Calais • Pays de la Loire • Picardie • Provence-Alpes-Côte d'Azur • Rhône-Alpes

**En gras** : les nouveaux adhérents 2015



Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire